



## Appel à porteurs de projets agroécologiques – paysan boulanger, petit élevage, maraîchage et arboriculture biologique



### Châteaubourg - Ille-et-Vilaine

Vous avez un projet d'installation en agriculture biologique, sur des ateliers à taille humaine ? Vous souhaitez vous installer dans des conditions favorables, avec portage du foncier et des bâtiments ? Vous voudriez participer à un projet agroécologique en collectif ?

La société Eloi, accompagnée par l'association Fermes d'Avenir, cherche à monter une première grappe de fermes agroécologiques sur la commune de Chateaubourg (20 km à l'est de Rennes, accessible en train).

**Concept :** Faciliter la transmission de fermes de taille importante via l'installation de plusieurs porteurs de projets sur des ateliers de production différents mais complémentaires sur un même site, partageant les bâtiments et une partie des équipements. Tous les ateliers de production sont les bienvenus : élevage, polyculture, arboriculture, maraîchage. L'objectif étant de créer des fermes viables capables de reprendre progressivement la pleine possession de leurs moyens de production.



Le foncier identifié (52 ha) est conduit en agriculture biologique depuis plus de trente ans et en agriculture biologique de conservation depuis 15 ans. Les haies historiques ont été parfaitement conservées, certaines replantées en 2016.

Un éleveur laitier-crémier et une productrice de petits fruits en agroforesterie sont déjà identifiés et impliqués dans la reprise de l'exploitation. Il reste environ 20 ha à disposition de porteurs de projet grande culture (paysan boulanger/pâtier...) ou petit élevage et maraîchage avec une création de valeur ajoutée à la ferme (petit transformation, conditionnement, vente directe).

**Conditions et fonctions :** Les porteurs de projet ne seront pas salariés mais associés-exploitants des structures d'exploitations avec vocation à en devenir entièrement propriétaires. Ce sont donc des entrepreneurs qui cherchent à s'installer qui sont recherchés. Ils devront également participer au montage juridique et financier de la ferme. Les porteurs de projet doivent disposer d'une source de revenus complémentaire en attendant de produire. Des logements seront disponibles sur place.

**Prérequis :** Avoir une formation agricole (capacité agricole) et des expériences pratiques diverses ; le BPREA ou un niveau de formation agricole supérieur est obligatoire. Avoir entamé le parcours installation de la chambre d'agriculture. Être familier avec l'agriculture biologique de conservation et l'agroforesterie.

Merci d'envoyer vos manifestations d'intérêt (CV et descriptif du projet d'installation) et toute question à l'adresse suivante : [candidats@eloi.eu](mailto:candidats@eloi.eu)